

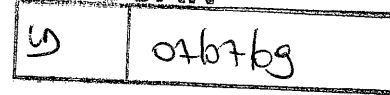


Grant Thornton

Mouren & Associés
183, avenue de Rome
ZA Les Playes
Jean Monnet Sud
83507 La Seyne sur Mer cedex
France

T +33 (0) 4 94 10 89 20
F +33 (0) 4 94 10 89 29
www.grant-thornton.fr

SCAN



**Association LA COURTE ECHELLE
1032, Rue des Négadoux
ZA Les Playes**

83140 SIX FOURS LES PLAGES

A l'attention de Monsieur René ANCEY

Monsieur,

Dans le cadre de la mission de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les points ci-dessous.

Conformément à la norme 2.107 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, le présent compte rendu comporte les observations que nous jugeons utiles de vous communiquer.

Ces observations sont formulées au paragraphe 3 de la présente.

- 1 - les contrôles et vérifications auxquels nous nous sommes livrés,**
- 2 - les postes du bilan et autres documents auxquels des modifications doivent être apportées,**
- 3- les irrégularités et les inexactitudes révélées par notre mission et observations,**
- 4 - nos conclusions sur les résultats de l'exercice clos le 31/12/2008.**

Vous voudrez bien communiquer la teneur de ce compte rendu aux Administrateurs de votre association, lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration, et acter cette communication dans le procès verbal qui sera établi.

0 1 JUIL. 2009



1 - Contrôles et vérifications :

Interventions sur place et travaux effectués en cabinet.

- ♦ Actualisation du dossier permanent.
- ♦ Analyse des comptes de bilan, du grand livre.
- ♦ Sondages sur les comptes de charges et produits.
- ♦ Contrôle des comptes et régularisations.
- ♦ Contrôle de cohérence et rapprochement avec pièces justificatives.
- ♦ Confirmations directes, fournisseurs et banques.
- ♦ Assistance au Conseil d'Administration.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre légal de notre mission, elles constituent l'ensemble des travaux nécessaires pour se fonder une opinion en vue de la certification des comptes annuels de votre Association.

2 - Postes du bilan et autres documents auxquels des modifications doivent être apportées :

Néant.

3 - Irrégularités et inexactitudes révélées par notre mission et observations :

a / Irrégularités et inexactitudes :

Néant

b / Observations, avis et conseils :

Appréciation de la continuité d'exploitation

Le déficit dégagé sur l'exercice 2008 (54 319 €uros) a dégradé de façon significative le niveau des fonds associatifs de votre structure qui ressortent de ce fait à 27 371 €.
Votre association doit, d'autre part, faire face, depuis plusieurs mois, à des problèmes récurrents de trésorerie.

En dépit des décisions prises, la continuité d'exploitation demeure compromise car vos problèmes de trésorerie ne seront résolus, sur les prochains mois, que grâce à l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 40 000 €uros, demandée au Conseil Régional. La décision d'attribution, de cette subvention ne sera votée, selon les informations que vous nous avez communiquées, qu'au cours du second semestre 2009.

4 - Conclusions sur les résultats de l'exercice :

Les incertitudes liées à la situation financière de votre association ont été prises en compte dans notre opinion sur vos comptes annuels.

Nous avons donc été amenés à formuler une réserve pour incertitude sur la continuité d'exploitation dans notre rapport général.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Fait à La Seyne sur Mer, le **01 JUL. 2009**

René MOREN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes



Grant Thornton

Mouren & Associés
183, avenue de Rome
ZA Les Playes
Jean Monnet Sud
83507 La Seyne sur Mer cedex
France

T +33 (0) 4 94 10 89 20
F +33 (0) 4 94 10 89 29
www.grant-thornton.fr

Association LA COURTE ECHELLE
1032, Rue des Négadoux
ZA Les Playes

83140 SIX FOURS LES PLAGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008, sur:

- I. - le contrôle des comptes annuels de l'Association **LA COURTE ECHELLE** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- II - la justification de nos appréciations,
- III - les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

01 JUIL. 2009



I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons une réserve sur les points suivants :

- Le déficit dégagé sur l'exercice 2008 a dégradé de façon significative le niveau des fonds associatifs de votre structure
- Depuis plusieurs mois, votre association rencontre des problèmes récurrents de trésorerie.

Cette situation entraîne une incertitude sur l'application par votre association des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié desdites règles et méthodes appliquées par l'entité, ainsi que les informations fournies dans l'annexe, notamment les faits caractéristiques de l'exercice et les compléments au bilan et au compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III/VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Seyne sur Mer, le **01 JUIL. 2009**


René MOUREN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2008 12			Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	10 054	4 268	5 786	6 964	1 178	16.91
	Autres immobilisations corporelles	32 617	16 937	15 680	21 398	5 718	26.72
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 052		1 052	232	820	353.05	
	TOTAL I	43 723	21 205	22 518	28 594	6 076	21.25
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	2 700		2 700	843	1 857	220.11
	Autres créances	46 219		46 219	33 596	12 623	37.57
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	46 693		46 693	104 415	57 723	55.28	
Charges constatées d'avance (3)	1 607		1 607	785	822	104.74	
	TOTAL III	97 218		97 218	139 640	42 421	30.38
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	140 941	21 205	119 736	168 238	48 497	28.83

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2008 12	31/12/2007 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	52 823	25 632	27 191	106.08
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 449	3 463	5 912	170.72
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	54 319	27 191	81 510	299.77
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	26 417	33 362	6 945	20.82	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	27 371	82 723	55 352	66.91
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	8 724		8 724	
	Provisions pour charges	29 582	38 867	9 285	23.89
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	38 306	38 867	561	1.44
DETTES (I)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers	46	46		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 972	7 050	3 922	55.63
	Dettes fiscales et sociales	42 199	38 851	3 348	8.62
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	843	697	146	20.95
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	54 060	46 644	7 416	15.90
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	119 736	168 233	48 497	28.83

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

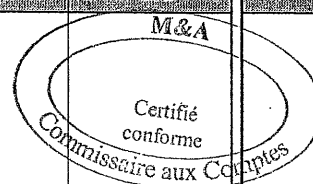
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

54 060

46 644

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2008	12	31/12/2007	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	3 440		12 215		8 775	71.84
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 440		12 215		8 775	71.84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	243 438		279 297		35 859	12.84
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13 152				13 152	
Collectes						
Cotisations	104		56		48	85.71
Autres produits						
TOTAL I	260 134		291 568		31 434	10.78
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	48 364		40 153		8 211	20.45
Impôts, taxes et versements assimilés	6 007		5 034		973	19.33
Salaires et traitements	194 317		169 992		24 325	14.31
Charges sociales	58 658		52 125		6 532	12.53
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 782		10 251		469	4.58
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 439		38 867		27 428	70.57
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
TOTAL II	328 566		316 423		12 144	3.84
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	68 432		24 855		43 577	175.33
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 439

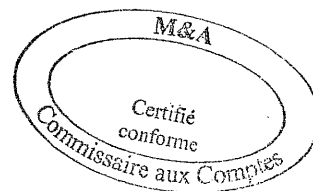
COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2008	12	31/12/2007	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		969		184	784	425.66
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V		969		184	784	425.66
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				529	529	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI				529	529	100.00
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		969		345	1.314	380.70
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)		67.464		25.200	42.264	167.71
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5.412			5.412	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10.845		206.223	195.378	94.74
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		16.257		206.223	189.966	92.12
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3.112		4.348	1.236	28.43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				149.484	149.484	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		3.112		153.832	150.720	97.98
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		13.145		52.391	39.246	74.91
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		277.360		497.975	220.615	44.30
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		331.678		470.784	139.106	29.55
SOLDE INTERMEDIAIRE		54.319		27.191	81.510	299.77
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		54.319		27.191	81.510	299.77

Certifié conforme
Commissaire aux Comptes

ANNEXE
DES
COMPTES ANNUELS

- clos le : 31/12/08
- établis pour une période de 12 mois
- dont le montant du bilan est de Euros : 119 736
- faisant ressortir un résultat de Euros : (54 319)
- comptes établis à partir de pièces, documents et informations fournis par l'entreprise
- la matérialité des stocks, immobilisations et soldes de caisse n'a pas été constatée



Cabinet Christian GIROUSSE

4, Rue Corneille

83000 TOULON

tel: 04.94.92.64.41 fax: 04.94.91.64.99

ANNEXE SUR LES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément à 3 hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aussi aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont inscrites pour leur coût de revient d'acquisition ou leur coût de revient de production en valeur brute.

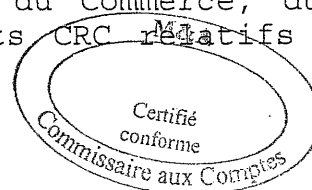
Les amortissements pratiqués sont détaillés dans le tableau général des immobilisations et des amortissements joints à ce fascicule.

Les valeurs mobilières de placement sont appréciées en valeur nette à leur coût moyen du marché du dernier mois de l'exercice. Lorsque cette valeur est inférieure à leur valeur d'acquisition (valeur brute), une provision pour dépréciation a été pratiquée.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'une créance s'avère à la clôture de l'exercice pour quelque raison que ce soit, dévalorisée, ou qu'un risque même partiel de non recouvrement apparaît, une provision pour dépréciation a été pratiquée. Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les différents états de rapprochement établis à partir des positions des organismes financiers.

Les dettes figurant au passif sont inscrites pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice, toutes provisions pour les actualiser ayant été pratiquées. (Sont par exemple provisionnées l'ensemble des charges ou dettes nées au cours de l'exercice ou résultant de l'exploitation de l'exercice, même si elles n'ont pas encore fait l'objet d'une note de débit).

En conclusion, l'ensemble des évaluations a été fait conformément aux règles édictées par les dispositions du Code du Commerce, du Décret comptable du 29/11/83 ainsi que les règlements CRC relatifs au plan comptable général 2005.



ANNEXE SUR LES MODIFICATIONS INTERVENUES D'UN EXERCICE A L'AUTRE

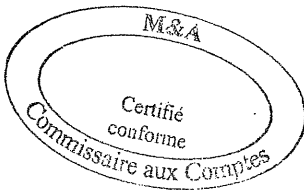
- En ce qui concerne la présentation des comptes : néant
- En ce qui concerne l'évaluation des comptes : néant

ANNEXE SUR LES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

nature des produits	montant

ANNEXE SUR LES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

nature des charges	montant
Location photocopieur	260,13
Maintenances	337,31
Documentation	110,00
Services bancaires	62,00
Location mobilière	729,56
Charges locatives	107,64
	<hr/>
	1 606,64



ANNEXE SUR LES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

nature des charges	montant net	augmentation	dotation de l'exercice aux amortissts.	montant net fin d'exercice

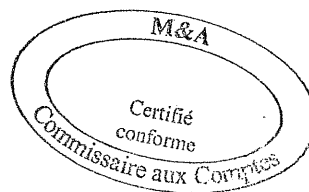
ANNEXE SUR LES CHARGES A PAYER

Personnel charges à payer montant : 10 782,00

Salaires :
Congés payés : 10 782,00

Organismes sociaux charges à payer montant : 30 196,00

URSSAF sur salaires : 14 278,00
URSSAF sur revenus :
ASSEDIC : 2 347,00
AIMT :
Retraite salariés : 3 613,00
Mutuelle : 559,00
Charges sur congés payés : 3 456,00
Mutuelle agricole : 5 943,00



Etat charges à payer montant : 1 221,00

Taxe professionnelle :
T.V.A. :
Taxe sur salaires : 1 221,00

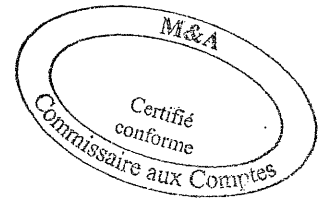
Divers charges à payer montant : 843,00

Taxe apprentissage :
P.T.T. :
E.D.F. :
Honoraires :
AgiOS :
Formation continue : 843,00
Locations immobilières :

ANNEXE SUR LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

1) De l'exercice :

. Charges	:	(NEANT)
. Produits	:	16.027,06
Quote part de subvention	:	6.945,06
Libéralité	:	5.182,00
Cession immobilisation	:	3.900,00

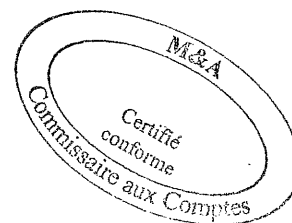


2) Des exercices antérieurs :

. Charges	:	3.112,03
Solde subvention conseil régional	:	1.661,83
Débiteurs perdus	:	1.450,20
. Produits	:	230,00
Remboursement assurance	:	230,00

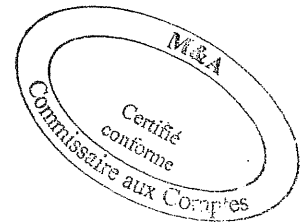
ANNEXE SUR LA FORMATION DU RESULTAT

Résultat d'exploitation	(68 432,38)
Résultat financier	968,68
Résultat exceptionnel	13 145,03
	<hr/>
INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	(54 318,67)



ANNEXE SUR LES AVANTAGES EN NATURE

L'association a bénéficié durant cet exercice d'une mise à disposition gratuite des locaux par convention conclue avec la Mairie de Sanary. Cet avantage est évalué à 13 122 € annuel.

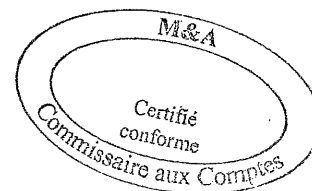


ANNEXE SUR LES FRAIS D'ETABLISSEMENT

l'actif du bilan ne comporte aucun frais d'établissement

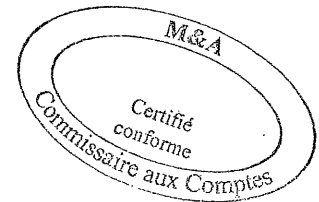
ANNEXE SUR LE FONDS COMMERCIAL

aucun fonds commercial ne figure à l'actif



ANNEXE SUR LES DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

SURETES REELLES (hypothèque, gage, ou nantissement)	MONTANT
1.emprunt & dettes auprès des établissements de crédit	
-	
-	
-	
TOTAL	
2.emprunt & dettes financières diverses	
-	
-	
-	
TOTAL	

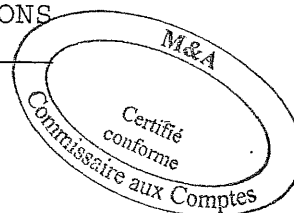


ANNEXE SUR LES ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
effets escomptés non échus.....	
avals & cautions.....	
autres engagements donnés.....	
-	
-	
-	
TOTAL	

ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS

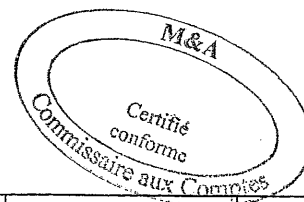
& LES AMORTISSEMENTS



IMMOBILISATIONS	VAL. BRUTE DEBUT EXERCICE	AUGMENTA°	DIMINUT°	VAL. BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES	1 555		1 555	
CORPORELLES	48 541	2 886	8 756	42 671
FINANCIERES	232	820		1 052
TOTAUX	50 328	3 706	10 311	43 723
AMORTISSEMENTS PRATIQUES SUR LES IMMOBILISATIONS				
INCORPORELLES	1 555		1 555	
CORPORELLES	20 179	9 782	8 756	21 205
FINANCIERES				
TOTAUX	21 734	9 782	10 311	21 205

Se reporter également au tableau d'amortissement détaillé

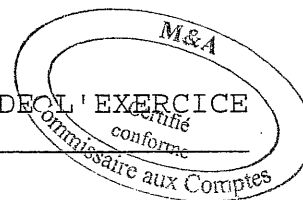
ANNEXE SUR LES PROVISIONS



	DEBUT EXERCICE	AUGMENTAT°	DIMINUT°	FIN EXERCICE
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	38 867	11 439	12 000	38 306
PROVISIONS POUR DEPRECIATION : - sur immobilisation - sur stock - sur comptes clients - autres				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	38 867	11 439	12 000	38 306

VENTILATION : - exploitation 11 439 12 000
 - financier
 - exceptionnel

ETAT DES CREANCES & DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE



ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
créances rattachées à des participat° prêts autres immobilisations financières	1 052	1 052	
clients douteux ou litigieux autres créances clients personnel & comptes rattachés sécurité sociale & autres organismes impôts sur les bénéfiques taxe sur la valeur ajoutée autres impôts , taxes & versements divers	2 700	2 700	
groupes & associés débiteurs divers	3 206	3 206	
charges constatées d'avance	43 013	43 013	
	1 607	1 607	
TOTAUX	51 578	51 578	

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	PLUS D'1 AN MOINS 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
empr. oblig. convertible autre emprunt obligataire empr ets crédit - 2 ans empr ets crédit + 2 ans empr & dettes divers	46	46		
fournisseurs	10 972	10 972		
personnel	10 782	10 782		
sécurité sociale & autres impôts sur les bénéfiques taxe s/ la valeur ajoutée obligations cautionnées	30 196	30 196		
autres impôts & taxes dettes s/ immobilisations groupes & associés	1 221	1 221		
autres dettes prod. constatés d'avance	843	843		
TOTAUX	54 060	54 060		



Grant Thornton

Mouren & Associés
183, avenue de Rome
ZA Les Playes
Jean Monnet Sud
83507 La Seyne sur Mer cedex
France

T +33 (0) 4 94 10 89 20
F +33 (0) 4 94 10 89 29
www.grant-thornton.fr

Association LA COURTE ECHELLE
1032, Rue des Négadoux
ZA Les Playes

83140 SIX FOURS LES PLAGES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.612-5 DU CODE DE COMMERCE

01 JUIL. 2009



Commissaires aux Comptes
Membre Français de Grant Thornton International

Mouren & Associés - Société par Actions Simplifiée de Commissariat aux comptes au capital de 37 800 € membre de la
Compagnie régionale d'Aix en Provence-Bastia
RCS Toulon B 421 167 198 -TVA Intracommunautaire FR 73 421 167 198 00025 NAF 6920Z
Siège social Mouren & Associés : 183, avenue de Rome - ZA les Playes - Jean Monnet Sud 83507 La Seyne sur Mer cedex - France
Siège social Grant Thornton : 100, rue de Courcelles 75849 Paris cedex 17 - France

GED20070013c

**Association LA COURTE ECHELLE
1032, Rue des Négadoux
ZA Les Playes**

83140 SIX FOURS LES PLAGES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à La Seyne sur Mer, le **01 JUIL. 2009**

René MOUREN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

